

Cellule maintien en emploi PSTL



2 MEDECINS DU TRAVAIL
1 ASSISTANTE SANTE AU TRAVAIL
3 INFIRMIERES
2 ASSISTANTES SOCIALES
1 PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

EMPLOYEUR / SALARIE / PARTENAIRE
vous adressez votre demande à ce courriel :

cellulemaintien@santetravail40.fr



L'assistante santé au travail va la relayer au médecin du travail référent

Les acteurs du maintien en emploi



Cap emploi
MLPH
AGEFIPH
Service médical assurance maladie
Service social CARSAT
CPAM
Médecin traitant
AVENIR ACTIFS
TRANSITION PRO NOUVELLE
AQUITAINE

Médecin du travail

- Anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire locale
- Réalise l'analyse des conditions de travail et conseille les employeurs
- Réalise les examens médicaux
- Prescrit et réalise des examens complémentaires en lien avec le travail
- Identifie les situations individuelles en risque de désinsertion professionnelle
- Propose en lien avec l'employeur et le travailleur des mesures individuelles (aménagement, dispositif prévention désinsertion professionnelle, reclassement interne ou externe)
- Participe à l'accompagnement des travailleurs éligibles aux actions de prévention de la désinsertion professionnelle et conseille les employeurs sur les aides financières possibles.



L'EQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
LOCALE

